

N° analyse : 64078-19-3580

 Origine échantillon : FLORIMONT Point surveillance : 197  
Ateliers municipaux

Installation : COURTELEVANT (UDI)

eau traitée au chlore (U.G.E.) CC SUD TERRITOIRE

prélevé sous accréditation par Mr Bernard (BER) Laboratoire PMA

Date de prélèvement : 13/08/2019 à 14h00

Date de réception : 13/08/2019 à 15h05

Date de début des essais : 13/08/2019 à 16h00

 ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE  
UNITE SANTE ENVIRONNEMENT NFC  
8 RUE HEIM CS 90247  
90005 BELFORT CEDEX

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.  
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s).  
Pour déclarer, ou non, la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.  
Les déclarations de conformité ne sont pas couvertes par l'accréditation.  
Référence méthode(s) prélèvement : FD T 90-520 / NF EN ISO 19458(T 90-480)

METAUX ET MICROPOLLUANTS MINERAUX		Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode
(*)	Nickel	A	7.1		µg/l	20		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Plomb	A	3.8		µg/l	10		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
PARAMETRES TERRAIN (mesurés par le préleveur)		Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode
	Température	A	23		°C		25	

(1) Laboratoire de réalisation de l'analyse (n° accréditation) La liste des sites accrédités et portées disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)  
A=Laboratoire Pays de Montbéliard Agglomération (1-6554)

(2) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification.  
NC : somme non cumulable (tous les éléments de la somme sont inférieurs aux limites de quantification)  
(\* ) indique que le paramètre est couvert par l'accréditation.  
Les incertitudes sont disponibles sur demande.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.  
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai et tels qu'ils ont été reçus.

analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire conformément au code de la santé publique

**CONCLUSIONS** Eau conforme aux limites de qualité

### Renseignements Complémentaires

Prélèvement au 1er jet

 Isabelle CUVIER  
Coordinatrice



N° analyse : 64079-19-3581

Origine échantillon : FLORIMONT Point surveillance : 197  
Ateliers municipaux

Installation : COURTELEVANT (UDI)  
eau traitée au chlore (U.G.E.) CC SUD TERRITOIRE  
prélevé sous accréditation par Mr Bernard (BER) Laboratoire PMA

Date de prélèvement : 13/08/2019 à 14h05  
Date de réception : 13/08/2019 à 15h05  
Date de début des essais : 13/08/2019 à 16h00

ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE  
UNITE SANTE ENVIRONNEMENT NFC  
8 RUE HEIM CS 90247  
90005 BELFORT CEDEX

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.  
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s).  
Pour déclarer, ou non, la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.  
Les déclarations de conformité ne sont pas couvertes par l'accréditation.  
Référence méthode(s) prélèvement : FD T 90-520 / NF EN ISO 19458(T 90-480)

METAUX ET MICROPOLLUANTS MINÉRAUX		Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode
(*)	Nickel	A	5.6		µg/l	20		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échant méthode interne O0845LAB)
(*)	Plomb	A	1.3		µg/l	10		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échant méthode interne O0845LAB)
PARAMETRES TERRAIN (mesurés par le préleveur)		Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode
	Température	A	23		°C		25	

(1) Laboratoire de réalisation de l'analyse (n° accréditation) La liste des sites accrédités et portées disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)  
A=Laboratoire Pays de Montbéliard Agglomération (1-6554)

(2) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification.  
NC : somme non cumulable (tous les éléments de la somme sont inférieurs aux limites de quantification)  
(\*) Indique que le paramètre est couvert par l'accréditation.  
Les incertitudes sont disponibles sur demande.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.  
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai et tels qu'ils ont été reçus.

analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire conformément au code de la santé publique

**CONCLUSIONS** Eau conforme aux limites de qualité

**Renseignements Complémentaires**

Prélèvement après purge

Isabelle CUVIER  
Coordinatrice

